



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 30 septembre 2015 à 17 h 00 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :           Monsieur Pierre Poirier  
                                  Madame Danielle St-Laurent  
                                  Monsieur Jean-François Delisle  
                                  Monsieur Serge Chénier

Sont aussi présent :   Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier  
                                  Monsieur Gilles Bélanger  
                                  Monsieur Jean-Marc Boivin

Le Conseil d'administration, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi.

**1.**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 17h00.

**2.**  
**R.290-09-2015**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

**ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, tenue le 30 septembre, à 17 h 00 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015
4. Octroi du contrat pour l'acquisition d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles à chargement frontal usagé
5. Octroi du contrat pour la location de deux camions de collectes et de transport des matières résiduelles usagés
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

**3.**  
**R. 291-09-2015**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2015**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015, après avoir remplacé les mots « séance extraordinaire » par les mots « séance ordinaire ».

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### ADOPTÉE

4.

**R. 292-09-2015**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À CHARGEMENT FRONTAL USAGÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a publié l'appel d'offre # RITL-008 (2015) pour l'acquisition d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles à chargement frontal usagé;

**CONSIDÉRANT QUE** la RITL a reçu une seule soumission, soit la soumission de Joe Johnson Equipment Inc. au montant total de 159 297.86 \$ toutes taxes incluses, et que l'offre est conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 938.3 du Code municipal et 573.3.3 de la Loi sur les Cités et Villes prévoient que la Régie peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie, qui s'élève à 138 183.10 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**une telle entente est intervenue avec le fournisseur, lequel accepte de réduire son prix à 157 332,98 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les autres obligations incluses au devis demeurent inchangées;

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

**D'OCTROYER** à Joe Johnson Equipment Inc. le contrat pour l'acquisition d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles à chargement frontal usagé pour un montant total incluant les taxes de 157 332,98 \$ ;

**D'AUTORISER** Monsieur Pierre Poirier, président et Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les deux parties;

**D'AUTORISER** Monsieur Joël Eric Portelance à effectuer les toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

**DE FINANCER** les coûts d'acquisition comme suit :

Pour les parts des municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur et Val-des-Lacs :	47 397.00 \$ à même les crédits budgétaires de l'année 2015 et 5 796.74 \$ à même le surplus affecté au Secteur formé des territoires de municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur
Pour les parts des municipalités d'Ivry-sur-le-Lac, Lantier et Sainte-Lucie-des-Laurentides et de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts :	89 868.76 \$ à même les crédits budgétaires de l'année 2015



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

### Répartition du coût d'achat du camion à chargement frontal usagé

Municipalités	RFU 2015*	%	Montant Net
			143 062.50 \$
Ivry-sur-le-Lac	268 644 896.00 \$	7.33	10 482.76 \$
Lac Supérieur	530 611 835.00 \$	14.47	20 704.94 \$
Lantier	230 923 013.00 \$	6.30	9 010.82 \$
Ste-Agathe des Monts	1 605 997 385.00 \$	43.80	62 667.44 \$
St-Faustin-Lac-Carré	621 369 079.00 \$	16.95	24 246.37 \$
Ste-Lucie des Laurentides	197 528 797.00 \$	5.39	7 707.75 \$
Val-des-Lacs	211 231 072.00 \$	5.76	8 242.42 \$
	3 666 306 077.00 \$	100.00	143 062.50 \$

\* confirmée au 1er janvier 2015

Le présent contrat demeure conditionnel à l'adoption et l'entrée en vigueur du budget supplémentaire 2015 qui sera adopté par la RITL.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

5.

R.293-09-2015

### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION DE CAMIONS DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a publié l'appel d'offre # RITL-007 (2015) pour la location de camions de collecte et transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** deux fournisseurs ont déposé une soumission, lesquelles se détaillent comme suit :

SOUSSIONNAIRE	OPTION	MONTANT TOTAL SOUSSIONNÉ PAR UNITÉ (TAXES INCLUSES)
Joe Johnson Équipement Inc.	1 A) Latéral; Clé en main	65,535.78 \$
	1 B) Latéral; de base	41,391.00 \$
	2 A) Arrière; Clé en main	75,883.00 \$
	2 B) Arrière; de base	51,738.78 \$
Location de Camion Excellence PacLease	1 A) Latéral; Clé en main	51,296.16 \$
	1 B) Latéral; de base	47,650.92 \$
	2 A) Arrière; Clé en main	41,223.42 \$
	2 B) Arrière; de base	35,578.18 \$

**CONSIDÉRANT QUE** Location de camions Excellence PacLease a soumissionné le prix le plus bas, et que l'offre est conforme;

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

**D'OCTROYER** à Location Excellence PacLease le contrat pour la location clé en main d'un camion à chargement latéral automatisé (selon l'option 1A du devis) pour un montant total incluant toutes taxes de \$51,296.16 ainsi que pour la location clé en main d'un camion à chargement arrière (selon l'option 2A du devis) pour un montant total incluant toutes taxes de \$41 223.42, le tout tel que décrit à sa soumission déposée le 9 septembre 2015.

**D'AUTORISER** Monsieur Pierre Poirier, président et Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les deux parties;

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

### 7. R.294-09-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Serge Chénier, de lever la présente séance extraordinaire à 17h07.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



---

Pierre Poirier, président



---

Joël Éric Portelance, Secrétaire-  
trésorier



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 30 septembre 2015 à 17 h 10 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :            Monsieur Pierre Poirier  
                                  Madame Danielle St-Laurent  
                                  Monsieur Jean-François Delisle  
                                  Monsieur Serge Chénier

Sont aussi présent :    Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier  
                                  Monsieur Gilles Bélanger  
                                  Monsieur Jean-Marc Boivin

Le Conseil d'administration, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 17h10.

### **2. R.295-09-2015** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, tenue le 30 septembre, à 17 h 10 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget supplémentaire 2015
4. Période de questions se rapportant au budget supplémentaire 2015
5. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### **ADOPTÉE**

### **3. R. 296-09-2015** **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** des coûts supplémentaires son engendrés par les préparatifs en vue de la collecte des matières résiduelles des nouvelles municipalités membres;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie fait l'acquisition d'équipements de collecte et transport supplémentaires;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'APPROUVER** le budget supplémentaire 2015 tel que présenté.



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Régie intermunicipale des Trois-Lacs

Prévisions budgétaires

Période du 01 janvier au 31 décembre 2015

### REVENUS

	<b>BUDGET</b>
	Supplémentaire 2015
Quotes-parts provenant des municipalités membres	98 035.04 \$
Affectation des excédents financiers	10 779.86 \$
Quotes-parts adhésion à la RITL	47 397.00 \$
Services rendus - autres municipalités	
Subvention emploi	
Revenus intérêts	
Entente RIDR	
<b>Total revenus</b>	<b>156 211.90 \$</b>

### DÉPENSES

	<b>BUDGET</b>
	Coûts supplémentaires
<b>ADMINISTRATION</b>	
Salaires	2 250.00 \$
Avantages sociaux	
Frais de déplacements	
<b>Total administration</b>	<b>2 250.00 \$</b>
<b>OPÉRATIONS</b>	
<b>Salaires</b>	
Salaires	6 899.20 \$
Avantages sociaux	1 034.88 \$
Frais déplacement	
<b>Dépenses</b>	
Accessoires et vêtements	
Carburant	
Entretien de véhicules	
Immatriculation	535.00 \$
Assurances	
Communication radio	704.55 \$
Électricité	
<b>Total opérations</b>	<b>9 173.63 \$</b>
<b>Frais de collecte et transport</b>	
Collecte et transport	
<b>Total collecte et transports</b>	
<b>DÉPENSES GÉNÉRALES</b>	
Machineries et outillages	
Équipements de bureau	
Fournitures de bureau	
Assurances générales	
Plan de communication et publicité	1 725.77 \$
Honoraires professionnels	
Cotisations, abonnements et colloques	
Formation	
Frais banque et intérêts	
Téléphone	
Réception annuelle	
Locations de toilettes	
<b>Total dépenses générales</b>	<b>1 725.77 \$</b>
<b>PAIEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	
Capital	143 062.50 \$
Intérêts	
<b>Total immobilisations</b>	<b>143 062.50 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>156 211.90 \$</b>



**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS**

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

**4.**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

**5. R.297-09-2015**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Serge Chénier, de lever la présente séance extraordinaire à 17h13.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

Pierre Poirier, président

Joël Eric Portelance, Secrétaire-trésorier



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 30 septembre 2015 à 17 h 15 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :           Monsieur Pierre Poirier  
                                  Madame Danielle St-Laurent  
                                  Monsieur Jean-François Delisle  
                                  Monsieur Serge Chénier

Sont aussi présent :    Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier  
                                  Monsieur Gilles Bélanger  
                                  Monsieur Jean-Marc Boivin

Le Conseil d'administration, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi.

### **1.** **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 17h15.

### **2.** **R.298-09-2015** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

#### **ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, tenue le 30 septembre 2015, à 17 h 15, au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2016
4. Période de questions se rapportant aux prévisions budgétaires seulement
5. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **3.** **R. 299-09-2015** **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'APPROUVER** les prévisions budgétaires telles que présentées.





## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Régie intermunicipale des Trois-Lacs  
Prévisions budgétaires  
Période du 01 janvier au 31 décembre 2016

### REVENUS

	BUDGET	BUDGET
	2015	2016
Quotes-parts provenant des municipalités membres	634 000.00 \$	1 483 000.00 \$
Services rendus - autres municipalités	15 000.00 \$	15 000.00 \$
Subventions emploi	0.00 \$	0.00 \$
Revenus intérêts	1 000.00 \$	2 000.00 \$
Entente RIDR	0.00 \$	0.00 \$
<b>Total revenus</b>	<b>650 000.00 \$</b>	<b>1 500 000.00 \$</b>

### DÉPENSES

	BUDGET	BUDGET
	2015	2016
<b>ADMINISTRATION</b>		
Salaires	44 600.00 \$	68 000.00 \$
Avantages sociaux	10 000.00 \$	15 000.00 \$
Frais de déplacements	500.00 \$	750.00 \$
Conseil d'administration		6 000.00 \$
<b>Total administration</b>	<b>55 100.00 \$</b>	<b>89 750.00 \$</b>
<b>OPÉRATIONS</b>		
<b>Salaires</b>		
Salaires	158 000.00 \$	422 500.00 \$
Avantages sociaux	20 000.00 \$	60 000.00 \$
Frais déplacement	500.00 \$	750.00 \$
<b>Dépenses</b>		
Accessoires et vêtements	2 000.00 \$	4 000.00 \$
Carburant	125 000.00 \$	335 000.00 \$
Entretien de véhicules	60 000.00 \$	131 820.00 \$
Immatriculation	13 000.00 \$	14 580.00 \$
Assurances	7 000.00 \$	8 000.00 \$
Communication radio	1 600.00 \$	3 200.00 \$
Électricité	1 500.00 \$	3 000.00 \$
Location véhicules	- \$	207 000.00 \$
<b>Total opérations</b>	<b>388 600.00 \$</b>	<b>1 189 850.00 \$</b>
<b>Frais de collecte et transport</b>		
Collecte et transport	- \$	- \$
<b>Total collecte et transports</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>DÉPENSES GÉNÉRALES</b>		
Machineries et outillages	1 000.00 \$	3 000.00 \$
Équipements de bureau	2 000.00 \$	2 000.00 \$
Fournitures de bureau	1 000.00 \$	2 000.00 \$
Assurances générales	7 000.00 \$	9 500.00 \$
Plan de communication et publicité	- \$	5 000.00 \$
Honoraires professionnels	8 000.00 \$	9 000.00 \$
Cotisations, abonnements et colloques	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Formation	1 000.00 \$	2 000.00 \$
Frais banque et intérêts	1 200.00 \$	1 500.00 \$
Téléphone	1 000.00 \$	1 100.00 \$
Réception annuelle	- \$	1 000.00 \$
Locations de toilettes	2 400.00 \$	2 600.00 \$
<b>Total dépenses générales</b>	<b>25 600.00 \$</b>	<b>39 700.00 \$</b>
<b>PAIEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>		
Capital	140 000.00 \$	140 000.00 \$
Intérêts	40 700.00 \$	40 700.00 \$
<b>Total immobilisations</b>	<b>180 700.00 \$</b>	<b>180 700.00 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>650 000.00 \$</b>	<b>1 500 000.00 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

**4.**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**SEULEMENT**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

**5. R.300-09-2015**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance extraordinaire à 17h18.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

  
Pierre Boirier, président

  
Joël Eric Portelance, Secrétaire-  
trésorier